

eile des lésions secondaires ambiantes, souvent inflammatoires ou d'origine vasculaire (à distance) produites par le tubercule; de même, l'étude de la syphilis ne peut se borner à l'étude du syphilôme, mais doit également embrasser l'étude des lésions ambiantes, de voisinage inflammatoires ou secondaires (vasculaires), produites par ce néoplasme spécifique. Ainsi par exemple, comme vous le montrent ces deux schémas, une gomme du derme peut, comme simple épine inflammatoire, produire dans son voisinage, dans l'épiderme sus-jacent par exemple, des lésions irritatives simples (troubles de la Keratinisation (squames); processus de vésico-pustulation (altération cavitaire); nécrose moléculaire de l'épiderme. Si cette gomme repose sur un vaisseau, elle peut en obstruant ce vaisseau, amener, par suite de l'ischémie ainsi produite, des nécroses secondaires vasculaires, non directement spécifiques, et se produisant parfois à une assez grande distance. (Fig. 1 et 2.)

A. NATURE DU VIRUS SYPHILITIQUE.

Messieurs, le virus syphilitique est un, c'est là un fait démontré d'une façon péremptoire. Il n'y a pas plusieurs virus syphilitiques pas plus qu'il n'y a plusieurs virus varioliques, vaccinaux, morveux, etc... Le virus syphilitique inoculé à un individu sain reproduira toujours

première ligne le siège anatomique spécial du syphilôme dans le derme (siège plus ou moins superficiel; siège au niveau ou autour des glandes de la peau, etc.); les lésions variées de l'épiderme que détermine sa présence, etc. C'est ainsi que non seulement le syphilôme d'une époque singe parfois le syphilôme d'une autre époque; mais c'est ainsi que le syphilôme peut singer d'autres affections cutanées non spécifiques, le psoriasis, le lichen, l'acné, etc. Ce sont ce polymorphisme, et cette diversité dans l'évolution qui rendent si difficile l'étude de la syphilis, et occasionnent des surprises journalières, même au syphiligraphe le plus expérimenté.

une maladie identique à celle dont les produits ont servi à l'inoculation. La vérole reproduit toujours et uniquement la vérole.

D'autre part il est certain, comme l'ont montré il y a longtemps (1812) les travaux de Hernandez, médecin Toulonnais, puis de Ricord et de Cullerier, que ce virus n'est pas identique à celui de la blennorrhagie, qu'il n'y a pas de blennorrhagie syphilitique. Les travaux de Bassereau, de Clerc, de Rollet, de Diday, etc..., et plus tard ceux de Ricord et de Fournier ont démontré que le virus du chancre mou ou simple ne présente aucun rapport avec celui de la syphilis, que le chancre simple est absolument distinct du chancre infectant; l'un n'étant autre chose qu'un accident local, ne pouvant jamais amener l'infection générale; l'autre, au contraire, étant l'indice certain ou la cause de l'infection générale. En un mot, le virus dit chancreux n'est pas un, comme le pensent les unicistes; mais il y a deux espèces de virus chancreux, comme il y a deux espèces de chancres.

Mais quelle est la nature intime du virus syphilitique? Ici nos connaissances sont des plus restreintes; tout ce que nous savons c'est que: Ce virus est un virus fixe, matériel, non volatil; en un mot ne pouvant pas être transporté par l'air, par l'haleine, comme le virus de la variole, de la rougeole, de la diphtérie, etc... Le contact matériel de la matière virulente avec le sujet contaminé est chose nécessaire, comme l'a dit Fernel il y a longtemps déjà.

Pour avoir la syphilis il faut absolument avoir été inoculé par le dépôt sur un point excorié de la surface cutanée ou muqueuse, d'une particule virulente provenant d'un sujet syphilitique. Donc le virus syphilitique est un agent fixe, soit solide, soit liquide, lequel si l'on prend pour type le liquide que l'on voit sourdre du chancre infectant, paraît contenu dans une humeur claire, transparente, légèrement visqueuse, analogue, comme

aspect, au vaccin, et très peu riche en éléments cellulaires.

Si nous essayons de pénétrer plus avant dans l'étude de la nature intime du virus nous ne pouvons actuellement émettre que des hypothèses. Car jusqu'ici les études histologiques, les analyses chimiques les plus délicates ont été impuissantes pour déterminer d'une façon précise la nature de ce virus.

Cependant, en nous plaçant au point de vue de la pathologie générale, si nous comparons la syphilis à deux autres maladies qui lui sont très analogues, la tuberculose et la lèpre, maladies à évolution très longue, des plus longues parfois, nous pouvons supposer que la syphilis présente une origine analogue à celle de ces deux maladies virulentes.

Or, dans ces deux affections, la tuberculose et la lèpre, on a décrit un contage fixe, organisé, parasitaire, une bactérie en un mot. On est donc en droit de considérer ces deux affections comme d'origine bactérienne. Mais en somme la démonstration n'est faite jusqu'ici d'une façon péremptoire que pour la tuberculose.

Il faut en effet, pour avoir le droit d'affirmer qu'une maladie est d'origine parasitaire, et produite par l'introduction dans l'organisme d'un microbe pathogène, démontrer : 1° que cette maladie est inoculable; 2° qu'il existe dans les produits d'inoculation un microbe spécial; 3° que ce microbe cultivé, obtenu à l'état de culture pure, et inoculé dans de bonnes conditions expérimentales, reproduit toujours la maladie spécifique.

Pour la tuberculose, cette démonstration, vraisemblable après les recherches de Toussaint et de Klebs, a été établie d'une façon péremptoire par les travaux de Koch, vérifiés ensuite par ceux de Baumgarten, Cornil, Grancher, etc...

Pour la lèpre, cette démonstration est loin d'être faite, car si l'on est arrivé à trouver dans les produits lépreux un bacille des plus abondants, on n'a pas encore réussi

à reproduire la lèpre par l'inoculation de ses produits ou des cultures de ses bacilles. Depuis 1879, je me suis beaucoup occupé de la lèpre, tant au point de vue clinique qu'au point de vue anatomo-pathologique et expérimental. Le Gouvernement français m'a fait l'honneur de me confier, en 1884, une mission scientifique pour étudier, en Norvège, cette maladie si importante.

Eh bien, je dois dire que la démonstration de la nature contagieuse et inoculable de la lèpre ne me paraît pas encore faite d'une façon absolue malgré la découverte du bacille lépreux par le D^r Hansen et le professeur Neisser. Et cela parce que jusqu'ici personne (malgré de nombreuses tentatives dont je parle dans mon rapport d'octobre 1884 au Ministre de l'instruction publique), n'a réussi à inoculer la lèpre soit à l'homme, soit aux animaux.

Mais revenons à la syphilis. Ici, ce n'est malheureusement pas l'inoculabilité du virus qu'il faut prouver. Le premier terme de la proposition est depuis longtemps établi sur une base solide. Mais ce qu'il reste à prouver, à démontrer, ce sont les deux autres termes de la proposition. Existe-t-il dans les produits syphilitiques un microbe spécial? Ce microbe étant cultivé et obtenu à l'état de culture pure, reproduit-il d'une façon certaine la vérole lorsqu'il est inoculé dans ces conditions.

Jusqu'ici nous pouvons dire que, malgré les nombreuses recherches qui ont été entreprises à cet égard, le microbe de la syphilis reste à trouver. Depuis le vibrio-lancéola de Donné, la crypta syphilitica de Salisbury, les corpuscules brillants décrits en 1871 par Lortfer dans le sang des syphilitiques; un grand nombre d'auteurs ont cherché et décrit dans les néoplasmes et le sang des sujets syphilitiques des micro-organismes divers. Klebs, Bergmann, Aufrecht, Obraszow, Martineau et Hamonic, Letnick, Birch-Hirschfeld, Morisson, etc., ont tour à tour décrit dans la syphilis des bactéries variées. Malgré la divergence de ces travaux, il semblerait que le microbe de la syphilis, si microbe de

la syphilis il y a, est probablement un micrococcus dont la nature reste encore à déterminer. Toutefois, dans un



Fig. 3. — Bactéries provenant du liquide de culture (singe inoculé en 1878) (Klebs).

travail tout récent, le Dr Lustgarten, de Vienne, fait du microbe de la syphilis un bacille spécial, présentant



Fig. 4. — Hélicomonade (ohj. à immersion), à l'état de complet développement (Klebs).

une certaine analogie morphologique avec celui de la tuberculose et de la lèpre.

Mais, assez de microbes ; qu'il me suffise de renvoyer

ceux d'entre vous, que cette question intéresserait, à une excellente revue critique publiée par Bricon dans le *Progrès médical* (octobre 1884), sur le syphilicoccus. Pour ma part, j'ai bien souvent cherché des microbes dans les produits syphilitiques (chancres indurés, papules syphilitiques, tubercules excisés sur le vivant), et cela en employant les procédés techniques perfectionnés actuels. Malgré des méthodes de coloration et d'éclaircissement variées, je n'ai pu constater d'une façon suffisamment précise (à mon avis tout au moins), des micro-organismes dans les produits de la syphilis. Soit dit entre nous, j'ai bien cru plusieurs fois y avoir trouvé des bactéries, j'en ai même fait les dessins suivants ; mais je n'ai jamais osé publier des faits aussi peu précis. Les cultures que j'ai essayé de faire en ensementant d'après la méthode de Pasteur divers bouillons avec des parcelles de tissus syphilitiques ou du sang de sujets syphilitiques ont toujours été stériles.

Il n'en a pas été de même lorsque j'ai examiné des produits provenant de la surface de lésions syphilitiques érodées ou ulcérées ; ou lorsque j'ai ensemené mes bouillons avec ces produits. Ici les résultats ont été merveilleux, trop merveilleux même, car j'ai obtenu ainsi des cultures de nombreux microbes et des plus variés. Il y avait là de quoi satisfaire tout le monde. Mais je n'ai jamais osé baptiser ces microbes ni même leur donner un extrait de naissance.

En effet, Messieurs, ne l'oubliez pas, la présence des bactéries à la surface de la peau saine du malade est chose trop commune pour que l'on soit en droit d'en tirer des conclusions hasardées. Il est probable, en effet, que dans les cas précités l'on obtient et cultive des microbes de la suppuration, de la putréfaction, etc., des microbes de fumier en un mot. Ceci expliquerait peut-être par des phénomènes de septicémie expérimentale les faits, où quelques très rares auteurs ont cru avoir réussi à inoculer la vérole aux animaux.

Mais, eût-on trouvé d'une façon certaine le microbe caractéristique de la syphilis, encore faudrait-il qu'après une série de cultures pures, l'inoculation ait pu reproduire d'une façon constante une syphilis incontestable, il faudrait que l'on ait pu établir le troisième terme de la proposition. Or, ceci n'est pas. Et cela se conçoit, car jusqu'ici l'animal réactif, l'animal susceptible d'être rendu syphilitique nous manque. Jusqu'ici l'on doit admettre, malgré les observations en apparence positives de Klebs, Hänsell, Martineau et Hamonic, Cognard, que la syphilis n'est pas transmissible aux animaux.

Depuis bien longtemps on a essayé de transmettre la vérole aux animaux. Depuis Hunter, Turnbull, Babington, Ricord, Diday, Cullerier, etc., etc., ces essais d'inoculation ont été faits sur les espèces animales les plus diverses : singe, porc, cobaye, lapin, cheval, bœuf, etc. Malgré les quelques faits en apparence positifs qui ont été publiés, on n'est pas autorisé à admettre actuellement d'une façon certaine que la syphilis est transmissible de l'homme aux animaux. D'ailleurs il faudrait dans ces conditions, non seulement reproduire des lésions semblables morphologiquement, mais encore il faudrait démontrer que les produits ainsi obtenus sont véritablement syphilitiques, spécifiques. Or, cette spécificité ne pourrait être démontrée que par une contre-épreuve, par l'inoculation de ces produits sur l'homme, lequel seul possède une syphilis dont les symptômes et l'évolution nous soient connus d'une façon précise.

Pour ma part, j'ai inoculé un grand nombre de cobayes et de lapins, soit dans le péritoine, soit dans la chambre antérieure de l'œil, soit sous la peau avec des produits syphilitiques divers recueillis sur l'homme vivant. Jamais, malgré quelques faits en apparence positifs dont je vous ai déjà parlé, je n'ai pu reproduire d'une façon certaine la vérole ou des phénomènes ana-

logues chez les animaux. Donc l'animal réactif nous manque. Et personne que je sache ne voudrait actuellement commettre le crime d'inoculer à un homme sain des micro-organismes supposés spécifiques, à moins de le faire sur lui-même.

Il résulte donc de la discussion précédente, que si la syphilis est incontestablement une maladie virulente, inoculable, et probablement de nature parasitaire, son micro-organisme spécifique n'est pas encore découvert. On le trouvera peut-être un jour ce microbe, peut-être un audacieux ou un heureux arrivera-t-il par l'inoculation à en démontrer la nature spécifique syphilitique. Tout nous porte à le croire, l'analogie, les découvertes récentes de microbes pathogènes dans diverses maladies, l'évolution même de la syphilis. Peut-être même trouvera-t-on un jour le virus atténué, le vaccin de la vérole.

Mais jusqu'ici, pour ne nous en tenir qu'aux faits pesés avec la rigueur scientifique nécessaire, nous devons dire : La nature parasitaire de la vérole, bien que probable, n'est pas démontrée.